

Le 16 décembre 2024

Assemblée plénière de la Région Normandie

Une assemblée plénière de la Région Normandie s'est tenue lundi 16 décembre, au siège de la communauté urbaine Caen la mer Normandie, sous la présidence d'Hervé Morin.

En propos liminaires, Hervé Morin a déclaré : « *Je souhaiterais témoigner avant toute chose, notre solidarité et notre affection au nom de tous, à nos compatriotes Mahorais, très durement touchés par le cyclone Chido. C'est une épreuve terrible. Régions de France va lancer une initiative des régions à laquelle je vous proposerai de participer.* »

Parmi les sujets à l'ordre du jour, on peut notamment retenir :

L'adoption du budget 2025 de la Région Normandie :

Un budget principal 2025 de 2,1 milliards € en diminution de 240 millions € (-10,11%) par rapport à 2024.

Face à l'instabilité politique et financière nationale actuelle, la Région Normandie, au même titre que la très grande majorité des collectivités locales, a décidé de bâtir son budget sur la base du Projet de loi de finances 2025 proposé par le Gouvernement Barnier.

A la suite de la censure du Gouvernement Barnier et face à l'impossibilité pour le Parlement d'adopter un budget avant la fin de l'année, une loi spéciale devrait être présentée au Parlement avant le 19 décembre au titre de la nécessaire continuité de la vie de la nation.

Un budget dans un contexte toujours plus tendu en 2025 et pour les prochaines années

Le budget 2025 de la Région, comme celui de l'ensemble des collectivités, a été élaboré, une fois encore, dans un contexte tendu : croissance économique atone, taux d'intérêts encore élevés malgré la baisse amorcée, tensions commerciales entre les pays, tensions politiques, autant de facteurs qui freinent fortement les moteurs traditionnels de la croissance que sont l'investissement, l'emploi et la consommation.

La Région Normandie s'est trouvée dans l'obligation de mettre en œuvre une nouvelle série d'arbitrages, en raison de mesures contenues cet automne dans le Projet de Loi de Finances (PLF) 2025, imposant aux collectivités près de 5 milliards d'euros d'économies. Le PLF 2025 va en effet entraîner, pour la Région Normandie, un effort de près de 43 millions €.

Malgré l'ampleur de l'effort demandé, les impacts du Projet de Loi de Finances sont intégrés dans le budget régional, ce qui permet :

- **De proposer un budget principal de 2,1 milliards € en diminution de 240 millions € (-10,11%) :** fonctionnement : 1,328 milliard €, soit +5,5 millions € (+0,42%) – investissement : 707 millions € (hors dette) soit – 270 millions € (-28%)
- **De préserver l'épargne brute :** 243 millions € en baisse de 14 millions € (- 5,6%) à cause de la hausse des dépenses (+5,5 millions €) conjuguée à la baisse des recettes (- 8,9 millions €)

- De **maintenir la capacité à investir** à un niveau élevé : 707 millions € même si en baisse de 270 millions d'euros par rapport au budget 2024
La dynamique des dépenses d'investissement est toujours orientée particulièrement sur le ferroviaire (183 millions €), la formation et les lycées (172 millions €) et l'économie (144 millions €)
- De **prévoir un remboursement du capital de dette à hauteur de 98 millions € (+24 millions €)**
- De **stabiliser la capacité de désendettement autour de 6 années**, ce qui reste dans la moyenne des Régions.

L'objectif de revenir à une moyenne de 600 millions € de dépenses d'investissement d'intervention et de maîtrise d'ouvrage (hors dette) jusqu'en 2028, compatible avec les capacités budgétaires de la Région, devrait se traduire par un **ralentissement du recours à l'emprunt qui atteindrait 310 millions € contre 497 millions € au budget primitif 2024.**

« Pour mémoire, notre programme ambitieux d'investissements lancé en début de mandat a permis de réaliser en moyenne 722 millions d'euros d'investissement par an. C'est nettement plus que les 600 millions prévus. Afin de préserver la bonne santé des finances de la Région face à ces difficultés, il est prévu de revenir à 600 millions de dépenses d'investissement en moyenne de 2025 à 2028, avec un pic à 707 millions au Budget primitif 2025. C'est approximativement le double de ce qu'ont investi la Haute et la Basse Normandie réunies au cours du mandat 2012-2016. Sur le mandat en cours, ce seront ainsi près de 5,3 milliards d'euros d'investissement qui devraient être réalisés, faisant de la Normandie la Région de France qui investit le plus par habitant » a déclaré Hervé Morin.

Le budget de la Région pour les lycées

Malgré le contexte budgétaire particulièrement contraint, la Région continue à mobiliser des sommes très importantes pour ses lycées : au total la Région mobilisera 253 millions € (investissement + fonctionnement), hors personnel, pour les lycées en 2025. Cette somme est en légère baisse par rapport à 2024 mais est à relativiser au regard de la baisse globale du budget de la Région.

- Les investissements dans les lycées passeront de 169 millions € en 2024 à 150 millions € en 2025, soit -11,6% (baisse plus faible que la baisse globale des investissements de la Région de -28%)
- La Région augmente en revanche ses dépenses de fonctionnement pour les lycées (hors dépenses de personnel) par rapport à 2024 pour atteindre 103 millions € (+6 millions €, soit +6%) dans le budget 2025.

Evolution de la carte des formations professionnelles scolaires pour la rentrée scolaire 2025

Dans les établissements scolaires, la carte des formations professionnelles normande propose 71 CAP, 92 Bac Pro et 96 BTS différents pour permettre à chaque jeune de s'orienter dans la filière qui lui convient et répondre aux besoins en compétences dans tous les domaines économiques de la Normandie.

17 nouvelles formations seront proposées aux jeunes normands :

- CS (Certificat de spécialisation) Aide à domicile au **LEA Robert Doisneau à Saint-Lô** (50) (8 places)
- CAP Services aux personnes et vente en espace rural à la **MFR de Mortagne au Perche**

(61) (20 places)
 CAP Accompagnant éducatif petite enfance au **lycée Saint-Joseph de Deauville** (14) (15 places)
 CAP Commercialisation et services en hôtel-café-restaurant au **lycée Maurice Marland de Granville** (50) (12 places)
 CAP Cuisine du **lycée Maurice Marland de Granville** (50) (12 places)
 CAPA Jardinier paysagiste au **LEAP de Tourville** (27) (15 places)
 CAPA Métiers de l'agriculture au **lycée Giel Don Bosco de Giel-Courteilles** (61) (16 places)
 BAC Pro Laboratoire contrôle qualité au **lycée agricole de Saint Lô Thère** (50) (Pont Hébert) (12 places)
 BAC Pro Aquaculture à la **MFR de Granville** (50) (12 places)
 BAC Pro Conduite gestion de l'entreprise agricole à la **MFR de Granville** (50) (12 places)
 BAC Pro Etude et réalisation d'agencement au **lycée Jean Jooris de Dives-sur-mer** (14) (15 places)
 BAC Pro Cybersécurité, informatique et réseaux, électronique au **lycée Julliot de la Morandière de Granville** (50) (24 places)
 BAC Pro Cybersécurité, informatique et réseaux, électronique au **lycée Jules Verne de Mondeville** (14) (24 places)
 BAC Pro Maintenance des matériels (matériels de construction et de manutention) au **lycée Fernand Léger de Grand-Couronne** (76) (15 places)
 BAC Pro Esthétique, cosmétique, parfumerie au lycée **le Bon Sauveur à Saint-Lô** (50) (15 places)
 BTS Gestion des transports et de la logistique associée au **lycée Antoine-Laurent Lavoisier du Havre**
 BTS Cybersécurité, informatique et réseaux, électronique option informatique et réseaux du **lycée Jules Verne de Mondeville** (14) (24 places)

Augmentation de capacité de formation

24 places supplémentaires en BAC Pro Cybersécurité, informatique et réseaux, électronique, passant à 72 places au **lycée Charles Tellier de Condé en Normandie** (14)
 15 places supplémentaires en BTS Maintenance des systèmes option systèmes de production au **lycée Alexis de Tocqueville de Cherbourg en Cotentin** (50)

En complément, des modifications seront opérées sur différentes formations et dans différents territoires pour être plus en phase avec les réalités de terrain et les besoins socio-économiques :

Modifications

Transfert des Bac pro aquaculture et conduite gestion de l'entreprise agricole de la MFR de la Haye du Puits vers la **MFR de Granville** (50) suite à la fermeture de la MFR de la Haye du Puits en 2023
 Les CAP connexes « cuisine » et « commercialisation et services en hôtel-café-restaurant » du **lycée Maurice Marland de Granville** (50) ont été transformés du parcours 1 an au format classique de 2 ans
 CAP charpentier bois au **lycée les Andaines de la Ferté Macé** (61) : transformation du parcours 2 ans au format 1 an par la voie de l'apprentissage pour conserver l'offre de formation.
Réorganisation de la filière « Cybersécurité, Informatique et réseaux, Électronique » pour structurer des parcours de formation complets (a minima Bac Professionnel + BTS) et la mutualisation d'espaces existants notamment autour des « FabLab » présents, favorisant ainsi la poursuite d'études des lycéens.
 Les fermetures ciblent des établissements où les 2nde sont isolées (Jean Jooris de Dives sur mer, Curie Corot de Saint-Lô, et Flora Tristan de la Ferté Macé) permettant

ainsi de proposer **3 parcours de formations complets supplémentaires** aux lycées Charles Tellier de Condé en Normandie, Jules Verne de Mondeville et Julliot de la Morandière de Granville.

Fermetures par constat de places vacantes sur plusieurs années scolaires :

- CS maintenance des équipements thermiques individuels au **lycée Ingénieur Cachin de Cherbourg-en-Cotentin** (50)
- CS vendeur en conseil en produits techniques pour l'habitat au lycée **Jean Guéhenno de Flers** (61)
- CS pâtisserie glacerie au **lycée François Rabelais d'Ifs** (14)
- CS aide à domicile au **lycée Fernand Léger de Grand-Couronne** (76)
- Bac pro métiers de l'accueil à **Notre Dame Saint François d'Evreux** (27)
- Bac Pro métiers de l'accueil du **lycée Saint Vincent de Paul du Havre** (76)
- BTS métiers du géomètre topographie et de la modélisation numérique au **lycée Jean XXIII d'Yvetot** (76) avec un maintien en apprentissage
- BTS services et prestations dans le secteur sanitaire et social au **lycée Jeanne d'Arc – Saint Anselme à Bernay** (27)
- BTSA technico-commercial à la **MFR de Maltot** (14).

Les projets sont conçus en concertation avec les services académiques à l'appui d'un partage de diagnostic avec les équipes de direction des établissements concernés et les représentants professionnels. Elles prennent en compte différents indicateurs éclairant sur la situation des formations existantes ou émergentes : insertion, poursuite d'études, taux d'occupation, logique de parcours, maillage territorial en lien avec les besoins économiques, métiers en tension ...

Rappel de l'évolution du processus de sélection des ouvertures de formation :

Les ouvertures de formation sont ciblées sur des sujets porteurs. Ces formations représentent un levier pour répondre aux enjeux en termes d'emploi et de compétences du territoire et ainsi proposer des parcours qui permettent aux lycéennes et lycéens normands de s'insérer dans une future vie professionnelle.

Les propositions d'évolutions et d'adaptation de l'offre de formations professionnelles en établissement scolaire visent à répondre à :

- Des enjeux emploi/formation de la Normandie,
- Une orientation éclairée et ambitieuse,
- La construction de parcours attractif et insérant,
- L'émergence de pôles de référence dans les lycées,
- Des évolutions technologiques et des rénovations de diplômes,
- L'optimisation et la valorisation des formations existante.

Rapport annuel égalité femmes-hommes de la Région Normandie

La loi du 4 août 2014 prévoit que l'exécutif des collectivités présente un rapport annuel sur la situation en matière d'égalité homme femme au sein de la collectivité territoriale.

Selon le nouvel index « égalité professionnelle » devant être publié pour la première fois par les collectivités territoriales, la Région Normandie a obtenu la note de 97/100.

Cet index permet de mesurer les écarts de rémunérations entre les hommes et les femmes dans la Fonction Publique Territoriales. Il est calculé sur la base d'un outil mis à disposition par les centres de gestion à partir des données recueillies dans le cadre du rapport social

unique (RSU) de l'année précédente à partir de 4 indicateurs :

- Indicateur 1 : Ecart global de rémunération entre les femmes et les hommes fonctionnaires (50 points)
- Indicateur 2 : Ecart global de rémunération entre les femmes et les hommes contractuels sur emploi permanents (15 points)
- Indicateur 3 : Ecart de taux de promotion de grade entre les femmes et les hommes (25 points)
- Indicateur 4 : Nombre d'agents publics du sexe sous-représenté parmi les dix plus hautes rémunérations (10 points)

Le texte prévoit une cible de 75 points (sur 100), en cas de non-respect de cette cible, la collectivité devra publier au plus tard le 15 novembre de la même année, ses objectifs de progression. Lorsque la cible n'est pas atteinte pour la 4ème année consécutive, une pénalité financière peut être appliquée.

En tant qu'employeur public, le Conseil Régional de Normandie est très attaché au respect de l'égalité et de la non-discrimination dans ses modes de management et de gestion des ressources humaines afin de garantir l'égalité professionnelle à l'ensemble des agents régionaux des sites administratifs et des lycées. A ce titre, un groupe de travail pour continuer à améliorer l'égalité femmes-hommes a été créé au sein de la collectivité. En 2024, les femmes représentent 62 % de l'effectif de la Région Normandie tous statuts confondus.

Contact presse :

Emmanuelle Tirilly – tel : 02 31 06 98 85 - emmanuelle.tirilly@normandie.fr